

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de TROARN (Département du Calvados - CAEN LA MER)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>11 décembre 2020</u> - faisant état du projet communal, sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Entrepôt à usage de stockage d'une surface utile de 400 m ² , construit en 1985 sur la parcelle cadastrée sur la Commune de TROARN, section AH n° 5 d'une contenance de <u>2 000 m²</u> .
URBANISME :	Zone UE du POS - zone urbaine équipée et principalement affectée aux activités artisanales, industrielles et commerciales.
PROJET :	Implantation des Services techniques
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	07 décembre 2020 - Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Monsieur Dominique TIGER
ÉVALUATION DOMANIALE :	09 décembre 2020
IMPUTATION :	Compte n° 924 597 - TROARN « Rue des artisans » Enveloppe projet : 189 000 €

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
en charge du pôle "Politiques Publiques"



Dominique LEPETIT

01 FEV. 2021

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

ROUEN le 19/01/2021

Le Directeur Général Adjoint

Jean-Baptiste Bisson

Signé par Jean-Baptiste Bisson

✓ Signé et certifié par **youSign** 